

LE BUREAU DE POSTE DE GARSON, ONT.

Par M. HURTUBISE:

Copie de tous télégrammes, correspondances, lettres, pétitions, rapports et autres documents que le gouvernement a mis dans ses dossiers depuis 1930 au sujet du bureau de poste de Garson, Ontario.

LE BUREAU DE POSTE DE NEWPORT-POINT, P.Q.

Par M. BRASSET:

Copie de tous télégrammes, correspondance, déclarations assermentées et autres documents au sujet du changement du bureau de poste de Newport-Point, comté de Gaspé.

Le très hon. M. BENNETT (premier ministre): Je suppose que l'honorable député a dans l'idée de fixer une date; il veut dire, je le présume, le dernier changement du bureau de poste. Vu l'absence de l'honorable député, il y a peut-être lieu de réserver la motion.

(La motion est réservée.)

MODIFICATION A LA LOI SUR LA GENDARMERIE ROYALE CANADIENNE

L'hon. HUGH GUTHRIE (ministre de la Justice) propose que la Chambre se forme en comité général, à la prochaine séance, pour examiner un projet de résolution ainsi conçu:

La Chambre décide qu'il y a lieu de modifier la loi concernant la gendarmerie royale canadienne pour prescrire que l'argent versé par les provinces pour les services de la gendarmerie peut être employé pour l'entretien de ce corps; et la manière de disposer des argents gagnés par tout membre de ce corps en plus et au-dessus de la solde régulière, du traitement et des allocations; et pour autoriser le Gouverneur en conseil à fixer, par règlement, le montant de l'allocation pour les fins de la pension, et pour établir de nouvelles dispositions afin de compter le service des officiers et des constables en Afrique du Sud pour les fins de la pension.

Monsieur l'Orateur, Son Excellence le Gouverneur général, ayant été mis au courant de cette résolution, la recommande à l'attention favorable de la Chambre.

(La motion est adoptée.)

LES PERMIS DE PECHE AU CHALUTIER

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. J. L. RALSTON (Shelburne-Yarmouth): Je désire poser une question au ministre des Pêcheries afin de savoir si oui ou non l'on a pris une décision en ce qui regarde le refus d'accorder aux chalutiers des permis de pêche après que les permis en vigueur seront expirés. Si l'on est arrivé à une décision quelconque, je voudrais bien le savoir; sinon, je désirerais que le ministre nous dise à quelle date nous pouvons espérer une réponse.

L'hon. ALFRED DURANLEAU (ministre intérimaire des Pêcheries): La question est encore à l'étude et une décision sera prise avant la fin du mois.

[M. Hurtubise.]

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

DÉCLARATION CONCERNANT LE PROGRAMME LÉGISLATIF POUR LE RESTE DE LA SESSION

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. R. B. BENNETT (premier ministre): J'ai promis au très honorable chef de l'opposition (M. Mackenzie King) de le renseigner sur le programme législatif qui pourrait être soumis à la Chambre d'ici à la fin de la session. En sus des mesures que j'ai énumérées l'autre jour, c'est-à-dire les modifications à apporter aux statuts en vigueur, il n'y a en qu'une seule autre dont il est inutile de mentionner le nom pour l'instant qui sera peut-être soumise à l'approbation de la Chambre; cependant, je doute fort qu'elle soit mise en délibération. Aussitôt que j'aurai des renseignements définitifs, je les communiquerai à la Chambre.

VACANCES DE PÂQUES

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (chef de l'opposition): Le très honorable premier ministre vient de faire certaines observations touchant les travaux de la Chambre. Il est peut-être un peu trop tôt pour lui poser une certaine question; cependant, je lui demanderai d'y songer. Les honorables membres désirent savoir quelles sont les intentions du Gouvernement en ce qui regarde les vacances de Pâques. Si le premier ministre voyait jour de faire part de ses intentions à la Chambre au plus tôt, je crois qu'il irait au devant des désirs d'un bon nombre d'honorables députés.

Le très hon. M. BENNETT: Mon très honorable ami a eu raison de laisser entendre que nous n'avons rien décidé de définitif à cet égard; cependant, en tant qu'il y a possibilité de le prévoir, je crois que les séances seront ajournées le jeudi soir pour reprendre la semaine suivante.

Le très hon. MACKENZIE KING: Le mardi suivant?

Le très hon. M. BENNETT: La date que j'annonce, cela va de soi, est susceptible d'être modifiée, mais j'imagine que les séances seront ajournées du jeudi soir jusqu'au mardi de la semaine suivante. C'est là notre intention pour l'instant.

LE PRIX DU SUCRE

ACCUMULATION PRÉSUMÉE DE STOCK DÉTENU PAR LES MARCHANDS DE GROS À RIVIÈRE-DU-LOUP

A l'appel de l'ordre du jour.

M. JEAN-FRANÇOIS POULIOT (Témiscouata): Je remercie le ministre des Finances pour l'exposé qu'il a fait tout à l'heure. Je tiens, toutefois, à appeler l'attention du Gouvernement sur le fait que le sucre se vendait